



VERSAILLES



CGT Educ'action Versailles

La Rotonde-32-34 avenue des Champs

Pierreux-92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

Commission paritaire n° : 1012S07065

Dir. de publication : Marie Buisson
IMPROFFSET GRIGNY

Imprimé sur papier recyclé

Le Courrier

Journal de l'académie de Versailles

Décembre janvier

2018-2019

Bimestriel n° 180

Nous n'avons aucune confiance dans l'Ecole de Blanquer !

C'est un marronnier éducatif. La période entre janvier et février est celle des DHG, des cartes scolaires et de leurs conséquences pour les postes. Il reste que cette année n'est pas totalement comme les autres. Les réformes de la voie pro et du lycée général et technologique bouleversent le fonctionnement des établissements. Dans le même temps, chaque académie est chargée d'absorber sa part d'austérité globale imposée par la politique gouvernementale de casse des services publics. Une question de moyens bien entendu car les DHG, aussi bien dans les collèges que les lycées, sont catastrophiques. Les conséquences pour les collègues vont être nombreuses : réduction du nombre d'adultes dans les établissements, accroissement des heures supplémentaires notamment en lien avec l'imposition d'une deuxième heure obligatoire. Vous voulez une revalorisation de votre salaire, voilà la méthode Blanquer. Une question de moyens bien

entendu mais pas seulement. Il s'agit bien de « transformer » en profondeur le système éducatif. L'employabilité, la réduction de l'accès aux études supérieures, la place croissante des entreprises dans les établissements sont autant de signaux à rapprocher d'un modèle libéral de l'Ecole où les compétences remplacent les savoirs et les savoirs faire, où l'utilitarisme s'impose au profit d'une certaine vision humaniste de la connaissance. Que l'on soit en lycée professionnel ou ailleurs, la littérature, les langues, les sciences ne sont pas seulement des outils pour notre futur métier. Ils constituent un tout qui fait que nous sommes des citoyens possédant un esprit critique, capable d'agir et non pas seulement un exécutant à la merci de n'importe quel pouvoir. C'est pourtant la vision de l'école qui est développée par notre ministre. Son ambition et son projet (parfaitement cohérent) s'appliquent bien entendu aux personnels. Le projet de loi de l'Ecole de la confiance vise à réduire le plus

possible au silence ceux qui oseraient remettre en cause la parole ministérielle. L'imposition de la deuxième heure supplémentaire rentre dans cette logique où l'échappatoire à la faiblesse de notre salaire serait une accentuation de la charge de travail. Nous faisons partie de ceux qui ne se résignent pas. Nous faisons aussi partie de ceux qui refusent de se taire. Un fonctionnaire dans l'Education Nationale ou ailleurs ce n'est pas fait pour fonctionner mais pour penser, agir auprès des élèves ou des usagers. Nous faisons également partie de ceux pour qui le chacun pour soi prôné par la start-up nation n'est pas la solution. Nous croyons dans le collectif et dans l'entraide. Ni fatalisme, ni angélisme, nous devons construire le rapport de force et imposer une autre Ecole. Les résultats aux élections professionnelles nous confortent dans cette voie !

Mathieu Moreau
Co-secrétaire
Académie de Versailles

SOMMAIRE

Édito	1
Elections professionnelles : un succès pour la CGT Educ'action Versailles !	2
Expérience de mixité des publics au LPO Tesla de Dourdan	3
L'écho des départements	4-5
PPCR : la mascarade	6
Sales Profs !	7
Nos coordonnées	8

Elections professionnelles : un succès pour la CGT Educ'action Versailles !

Les élections professionnelles qui se sont tenues en décembre dernier confirment l'implantation et les progrès de la CGT Educ'action dans l'académie de Versailles. Pour la troisième fois de suite, la CGT Educ'action obtient un siège au CTA avec 2488 voix et 8.76 % des voix (en progrès de 0.8 point soit la plus forte progression) et ce dans un contexte de hausse de la participation. Ce succès est à mettre en lien avec le syndicalisme que nous défendons celui de la lutte et de la défense des personnels, le tout sous le signe du collectif bien entendu. La CGT conserve ses trois sièges aux comités départementaux du 91, 92 et 95 et progresse dans les Yvelines. La CGT progresse aussi dans les commissions administratives paritaires académiques, ce qui est à mettre à l'actif du travail de nos élus. Elle reste la 1^{ère} organisation chez les PLP avec 4 sièges et 35.4 % des voix. Elle progresse fortement chez les certifiés (+ 2.2 pt) avec le maintien d'un siège. Nationalement, la CGT obtient pour la première fois un siège à la CAPN des certifiés et des nouveaux sièges de nombreuses académies. Cela permettra de suivre toutes les phases des mutations des certifié-e-s. Chez les CPE, malgré la modification du nombre de sièges, la CGT conserve son poste tout comme elle conserve ses deux sièges chez les ATRF. Chez les personnels administratifs, elle gagne pour la première fois un siège chez les Adjaenes et progresse chez les Saenes. Il en est de même chez les agrégé-es. Enfin la CGT obtient un siège dans chacune des commissions consultatives paritaires des contractuel-les (enseignant-es, surveillant-e-s et AeSH, ATSS)

Ce bilan très positif donne bien évidemment des responsabilités à la CGT Educ'action Versailles dans les années à venir. Aux côtés des personnels dans la défense de leurs intérêts, menant avec eux les luttes nécessaires face à la politique du gouvernement, la CGT Educ'action Versailles sera encore et toujours à la recherche d'une réponse syndicale la plus unitaire possible.

En bref, La CGT Educ'action dans l'académie :

Au niveau académique :

I élu-e au CTA (Comité technique académique) : C'est l'instance académique qui discute et traite des questions relatives aux moyens d'enseignement, de vie scolaire, administratif mais également la carte des spécialités, les agences comptables, la carte des formations...

Les commissions paritaires qui traitent des questions relatives à la carrière des personnels :

I Elu-e paritaire CPE

I élu-e certifié-e

4 élu-e-s PLP

I élu-e ADJAENES

I Elu-e en CCP Enseignante, éducative et administrative.

2 élu-e-s ATRF

Au niveau des département :

Dans les CTSD (comité technique spécial départemental) : C'est la déclinaison du CTA dans les département.

I siège dans le 91

I siège dans le 92

I siège dans le 95

I siège avec SUD éducation 92 pour la CAPD qui traite de la carrière des enseignant-e-s du premier degré.

Expérience de mixité des publics au LPO Tesla de Dourdan

A la rentrée 2018-2019, je découvre ma classe de 1^{er} bac pro de maintenance des matériels avec des élèves sous statut scolaire et des apprentis. Ensemble, m'a-t-on annoncé, dans la même classe. Comment au quotidien, composer avec ces différents publics ? Bienvenue dans l'ambiance de la future réforme.

Au LPO Tesla de Dourdan (résultat

RÉFORME DE LA VOIE PRO : BLANQUER JOUE À ... L'APPRENTI SORCIER !



de la fusion de deux lycées : le lycée polyvalent Sarcey et le Lycée professionnel Kastler), la classe de 1^{er} bac pro Maintenance des Matériels a trois options : options matériels agricoles, option travaux publics et espaces verts. En première, cette année, 4 élèves apprentis (de l'option espaces verts) ont rejoint la section. Sans avoir été informée en amont, je découvre un mail courant septembre : c'est le planning de formation des apprentis, entre les moments où ils sont en classe, et à l'entreprise.

Organisation des enseigne-

ments

Au lycée, en effet, les élèves sous contrat d'apprentissage sont intégrés dans les classes, en première, à l'issue de l'obtention de leur CAP. Cette année cependant, un apprenti prépare le CAP. En situation particulière, il ne peut bénéficier du même temps, en cours, ce qui complique l'organisation de la composition des dossiers de CAP en Histoire et Géographie.

De leur côté, les élèves sous statut scolaire préparent ce diplôme en tant que certification intermédiaire, une première difficulté se pose : comment assurer la préparation du CAP sans « laisser de côté » les élèves apprentis ? Je découvre ensuite les subtilités de l'organisation de leurs semaines d'enseignement. Le planning des apprentis est calibré sur des cycles de 2 semaines, parfois 3, le tout sans concertation avec les équipes pédagogiques en amont.

Les contraintes du quotidien du PLP Lettres-Histoire face à cette mixité

Au quotidien, les difficultés se trouvent au niveau de la préparation des séquences en français et en histoire géo par exemple sur la dernière séquence de français, il a fallu que mes autres élèves "attendent" le retour de leurs camarades. Nous avons fait de la remédiation, des exercices d'écriture, mais je crée des inégalités parce que les apprentis qui reviennent auraient eu aussi besoin de ces

séances de remédiation.

En lycée professionnel, nos élèves sont fragiles scolairement. Leur besoin de routine est fragilisé par les allers-retours réguliers des autres membres de la classe. Les profils des élèves du CFA qui me sont confiés sont aussi très différents : un élève allophone, un dyslexique, les deux autres qui ont des connaissances solides.

L'apprentissage et la mixité des publics : créer de la discrimination

On me dira que la mixité des publics en LPO crée de la cohésion, or j'observe une mise en concurrence de nos élèves et un discours ambiant qui vante le « sérieux » et le « professionnalisme » des jeunes en apprentissage. C'est une pratique très dangereuse qui décourage des élèves fragiles et ne peut pas construire une cohésion d'un groupe classe.

Avec la réforme du bac pro, le risque est une généralisation de dispositifs construits sans logique et sans tenir compte des rythmes d'apprentissages des élèves. A la rentrée prochaine, il est prévu d'en accueillir davantage, cette fois-ci dans une autre option, sans moyen supplémentaire.

A mes questions, on répondra sans doute flexibilité, organisation, différenciation, start-up nation.

Aurore Lecomte,
PLP Lettres-Histoire,
co-secrétaire de la section cgt de l'établissement.

L'écho des départements

CGT Educ'action 78

Le dernier CSD du SDEN 78 du 1er février a été un reflet de l'agitation de nos établissements où se mêlent résignation et volonté de relever la tête. Le tour des établissements à partir des témoignages des participants est éclairant: une fronde de directeurs d'école contre l'attitude méprisante d'un IEN de circonscription, un DASEN qui fuit lors d'un rendez-vous avec des collègues pour ne pas concéder un poste de CPE, des collègues en burn-out, des postes supprimés, des collègues en recherche de formation syndicale pour mieux se défendre... Après ce condensé des rapports de force permanents qui traversent l'Éducation nationale, deux mouvements de nature assez différente, les "gilets jaunes" et les "stylos rouges", apparus à la fin de l'année dernière ont été le centre des discussions. Un de nos syndiqués, "gilet jaune" depuis la manifestation du 9 décembre (Épône, Dreux, Vernon) nous raconte des discus-

sions enflammées contre l'injustice sociale et pour le RIC, la brutalité de la répression policière, des assemblées houleuses où tout se décide par le vote. Il souligne la solidarité et l'entraide qui règnent entre eux et qu'il a été impressionné de voir des gens qui n'osaient pas parler se mettre debout.

Raphaëlle nous fait un point sur les "stylos rouges", mouvement de personnels de l'Éducation nationale apparu sur les réseaux sociaux, qui agrègent des collègues voulant se battre en dehors des syndicats pour améliorer leur traitement, de meilleures conditions de travail et une meilleure considération pour un service public de l'Éducation nationale partout, pour tous. Malgré notre soutien, ce mouvement a du mal à passer du virtuel au réel en tout cas dans notre département.

Deux motions ont été voté concernant ces deux mouvements:

Pour les "Gilets jaunes": "la cgt educ'action 78 rappelle qu'elle a toujours défendu la plupart des revendications sociales et politiques portées par les Gilets jaunes et partage donc naturellement leur colère légitime. Nous espérons que la grève générale du 5 février viendra renforcer le mouvement social jusqu'à satisfaction de toutes nos revendications. Pour l'émancipation et la dignité de tou-te-s les travailleurs et travailleuses, avec ou sans-emploi, la CGT dans la lutte!"

Pour les "Stylos rouges": "La cgt education 78 rappelle qu'elle a toujours défendu la plupart des revendications portées par les Stylos rouges et partage donc naturellement leur colère légitime."

CGT Educ'action 91

Robin des riches

Dans le 1^{er} degré, dans les écoles REP et REP+ ce sont désormais les locaux à disposition qui déterminent les applications pédagogiques (CP à 12 ou co-intervention) en CP ou Ce1. Les autres niveaux subissent également cette situation de fait avec des classes plus chargées que d'habitude, et

parfois des élèves déplacés dans des écoles voisines. Hors des REP, la dotation indigente qui est faite à notre département, ne permet absolument pas de résorber le nombre d'élèves par classe, pire, celui-ci s'aggrave. On remplit au maximum les classes et les écoles jusqu'à saturation partout où cela est possible..

A la rentrée 2019, 1 168 élèves supplémentaires sont prévus dans les collèges de l'Essonne. Cette année encore, les dotations seront largement insuffisantes. Il n'y aura que 94 « Heures Postes » en plus : soit l'équivalent d'un ETP d'enseignant pour 224 élèves supplémentaires ! L'actualité le montre, la question du pouvoir d'achat est devenue brûlante. La seule réponse, dans le 2nd degré c'est une nouvelle hausse des taux d'HSA, avec plus 0,5 point en moyenne. C'est le retour du « travailler plus » de Sarkozy. Cela

dégrade la qualité du service public, fragilise la santé des agents, détruit de l'emploi. A la rentrée 2019, les HSA représenteront 316 ETP en collège et 542ETP en lycée.

Il y aura donc toujours plus de classes surchargées, les conditions de travail des personnels et d'études des élèves se dégraderont. Les établissements se mobilisent, notamment, le 12 février, avec une nuit des lycées et des collèges.

Si l'on compare l'évolution des marges entre 2018 et 2019, ce sont les collèges REP en éducation prioritaire qui voient leur situation se dégrader le plus. L'année derrière, déjà, la hausse démographique avait été financée par une réduction des moyens utilisés pour compenser les difficultés sociales. Donner moins à ceux qui ont besoins de plus. Prendre aux pauvres pour donner aux riches, la situation des collèges est à l'image de la politique globale de ce gouvernement !



CGT Educ'action 92

Lycées en lutte dans le 92 !

Outre son caractère idéologique de sélection accrue des élèves et de développement de la concurrence entre établissements et entre disciplines, la réforme Blanquer du lycée général est manifestement un moyen de faire des économies. Dans le 92, la DHG allouée aux LGT est en baisse dans nombre d'entre eux. En dehors du tronc commun et de trois groupes d'enseignement de spécialité par division en première, la dotation horaire prévoit une marge de 8h en première (12h en seconde) permettant de financer l'AP, les options, les dédoublements, les groupes d'enseignement de spécialité à effectifs réduits, etc. Devant l'impossibilité de conserver l'existant, de nombreux établissements vont devoir sacrifier ou bien les

conditions de travail des élèves et des enseignant-es, ou bien leur offre de formation. Aucune des deux options n'est acceptable. Dans plusieurs lycées (LPO Joliot Curie de Nanterre, LPO Auffray de Clichy, LGT Renoir d'Asnières, etc.) les personnels se mobilisent lors des journées de grève comme le 24 janvier ou le 5 février, organisent des actions locales, font signer des pétitions et demandent à être reçus par la DSDEN afin de faire entendre leurs revendications. La CGT Educ'action 92 soutient ces personnels en lutte et ses militant-es prennent une part active à la mobilisation.

La période des soldes se poursuit également au LGT Prévert de Boulogne-Billancourt, dans lequel la direction académique prévoit de supprimer une division de

seconde, et ce alors même que le lycée perd des classes qui sont transférées vers le nouveau lycée de Boulogne (trois Terminales). La raison invoquée est que les effectifs prévisionnels sont, à deux élèves près, en dessous du seuil de 35 élèves par classe. Cette suppression fragiliserait encore la structure de l'établissement avec comme perspective plus que probable la suppression à venir d'une première et d'une terminale. Ainsi, malgré l'ouverture du nouveau lycée, les conditions de travail à Prévert ne s'améliorent pas, bien au contraire. C'est le sens du message que la délégation reçue en audience à la DSDEN a souhaité faire passer. A l'heure où sont écrites ces lignes, ils attendent encore la réponse mais ils/elles ne comptent pas en rester là !

CGT Educ'action 95

Le discours de l'administration est celui d'une rentrée positive concernant les moyens pour le Val d'Oise. C'est également le discours qui est tenu au niveau académique, national. Pourtant, les moyens supplémentaires servent principalement dans le Val d'Oise à absorber, en partie, l'augmentation démographique particulièrement importante dans notre département.

Pourtant, une des informations importantes est le fait que cette « augmentation » des moyens ne permet pas la création d'emplois notamment en raison de l'augmentation sensible des heures supplémentaires en lien avec le projet de décret imposant une deuxième heure à tous les enseignant-es.

Une deuxième information est le refus de la part de l'administration de communiquer sur les critères de répartition des moyens.

Pour les collèges, nous assistons à une augmentation en prévisionnel de 1592 élèves. Cela se traduit par une trentaine d'équivalents temps plein supplémentaires qui ne se traduisent pas par des heures postes mais bien des heures supplémentaires. Il est à noter que la dotation supplémentaire dans

notre département ne se fait uniquement qu'en heure supplémentaire. Nous sommes bien dans une volonté de réduire les postes en lien avec les annonces ministérielles du mois de septembre. Il n'y a donc pas de réduction des effectifs par classe. La question se pose de la diminution du H/E (soit le rapport entre le nombre d'élèves et la dotation) aussi en éducation prioritaire qu'en dehors. Il est à noter que le rectorat réfléchit à la remise à plat des 6 catégories (typologie des collèges) afin d'adapter le modèle des lycées (Indice de positionnement social) pour affiner la répartition des moyens. En clair, cela signifie un pilotage à géométrie variable dans l'attribution de la marge. Il n'y a plus la mention des 30 élèves par classe comme base de départ du calcul pourtant cela reste toujours la structure de base.

Dans les lycées, ce groupe de travail s'inscrit dans l'optique des réformes du lycée pro et général-technologique. Il s'agit donc de financer la structure avec les nouvelles grilles aussi bien dans la voie pro que général-technologique. Il y a donc des incerti-

tudes très fortes. Pour le GT, on part sur le principe du financement du tronc commun avec 3 spécialités plus la marge. Pour les lycées pros, il s'agit d'appliquer les nouvelles grilles avec la carte des formations. Plusieurs inconnus demeurent :

Nous ne savons pas les seuils d'ouverture pour les spécialités.

Les mises en réseaux sont un des axes pour la réforme GT mais beaucoup d'inconnus demeurent. Comment se construit la carte à l'échelle d'une ville (Argenteuil, Gonesse, Cergy), d'un bassin (l'Est) ?

Pour les LP, une des questions majeures va être le financement en lien avec la carte des formations. En effet, après une analyse rapide, on constate que les hausses de DHG dans plusieurs établissements ne couvrent pas les ouvertures de formation (Mendès France, Rimbaud, Epluches...). La réponse de l'administration (après un temps d'hésitation) a été d'imposer un mixage des bacs pros et des CAP.

PPCR : la mascarade

Les premières CAPA recours pour les rendez vous de carrière de l'histoire du PPCR viennent de se terminer et ont révélé le caractère arbitraire, opaque et inique de ce nouveau système.

Rappelons que les organisations de la CGT Fonction publique avaient refusé, le 29 septembre 2015, de signer le protocole d'accord issu de la négociation portant sur le PPCR. Notre organisation n'était pas seule puisque les syndicats représentant une majorité des personnels de la Fonction publique s'étaient prononcés contre ce texte malgré cela le gouvernement était passé en force piétinant la soi-disant démocratie sociale.

Ce nouveau système de promotion, continue de s'appuyer sur une notion subjective de "mérite" qui n'a pas le moindre sens dès lors que l'on sait ce qu'est le métier d'enseignant.e : notons d'ailleurs que nos supérieurs hiérarchiques - proviseurs et inspecteurs - échappent à cette promotion "au mérite", prouvant ainsi qu'il est tout à fait possible de considérer une fonction comme étant méritante en tant que telle, sans rentrer dans le jeu d'une concurrence distordue et arbitraire.

Il a été décidé au Ministère, là où personne n'enseigne jamais, que seuls 30% du corps pouvaient être "méritant.e.s". Les 70 autres pourcents ne le sont pas et ne peuvent l'être, par simple décision administrative. Pire, pour le passage à la hors classe, ils ne seront plus que 10% et recevront un avis pérenne. Alors que le rendez vous carrière est censé « évaluer la valeur pro-

fessionnelle de l'agent.e », on appréciera au passage la terminologie, nous, les élu.e.s avons constaté que l'évaluation était déjà biaisée dès le départ par les quotas. Les collègues doivent le savoir, ce n'est pas leur façon de travailler qui est évaluée. Il s'agit par le gel des salaires d'un côté et d'une maigre possibilité d'avancement de caporaliser la profession. Une fois l'enveloppe budgétaire décidée, le reste n'est qu'une mascarade.

Le système est tellement absurde que même des collègues ayant reçu 11 avis excellents se sont retrouvés avec un avis Rectrice final satisfaisant. Les CAPA ont révélé l'absence totale de lien entre les items cochés par les chef.fe.s d'établissement et l'avis final et des appréciations littérales parfois inacceptables. En un mot, un système tellement arbitraire que l'administration face à ses propres incohérences à essayer de corriger quelques situations.

Et pourtant, tout a été fait pour décourager les collègues qui voulaient contester l'avis porté sur eux-elles. Il fallait déjà faire une première contestation, contestation à laquelle le Rectorat a répondu à toutes les collègues via un courrier type qui indiquait qu'après étude attentive de leur dossier, l'avis ne serait pas modifié. Ensuite les collègues ont dû faire un deuxième recours pour saisir la CAPA. Seuls ces dossiers nous sont parvenus et ne constituent donc que la partie visible des incohérences et de l'injustice de ce système. Dans les établissements, les premiers effets du rendez-vous carrières inspirent chez nos collègues des senti-

ments allant de la démotivation à la maltraitance auxquels s'ajoute celui d'être



face à un mur. Nous continuerons à les soutenir face à l'administration et à porter haut nos revendications : un système d'avancement d'échelon et de grade automatique pour tous avec une déconnexion totale de la rémunération avec l'évaluation, comme c'est le cas pour certains corps de ce ministère notamment pour celui des personnels de direction.

Nous rappellerons que notre organisation syndicale demande l'intégration de la Hors Classe et désormais de la classe exceptionnelle, grade accessible à seulement 10 % de l'effectif du corps dans une grille de la Fonction Publique revalorisée, afin que tous les personnels de l'Éducation Nationale puissent accéder à l'échelon terminal maximum en fin de carrière.

Parce que la reconnaissance passe aussi par nos salaires, nous demandons une augmentation immédiate de 400 euros soit 90 points d'indice pour tous les personnels, pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat qu'ils ont subie.

Voilà, des règles justes et transparentes qui permettraient de sortir par le haut de ce système individualiste et arbitraire.

Les sales profs !

La loi Blanquer devant l'Assemblée nationale

La loi "sur l'école de la confiance" est étudiée à partir du 11 février par l'Assemblée. Cette loi Blanquer penche sérieusement à droite, avec des mesures de rupture comme le financement des écoles maternelles privées par les communes ou l'autoritarisme de l'article 1. La loi est aussi apparue marquée par un certain amateurisme, avec plusieurs articles mal rédigés. Les députés adopteront-ils l'article 1 dans sa rédaction quasi inchangée ? Donneront-ils le feu vert au ministre pour supprimer l'évaluation indépendante de l'École avec la suppression du Cnesco ? Décideront-ils de transférer 150 millions à l'école privée pour un gain nul pour le pays en adoptant l'instruction obligatoire à 3 ans ? Donneront-ils tout pouvoir au ministre pour décider de la réforme territoriale et de la formation des enseignants ?

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/>

Pages/2019/02/11022019Article636854669372767241.aspx



Les premiers effets de la réforme de la voie professionnelle !

Les baisses de dotation horaire globale poussent des chef•fes d'établissements à regrouper des sections entières de première CAP ou de seconde Bac pro. Les familles de métiers dans lesquelles seront regroupées les formations en 2nde risquent de conduire à des classes surchargées. Les nouvelles grilles horaires vont fortement dégrader les conditions de travail des enseignant•es et les conditions d'études des élèves. Elles renforcent aussi l'autonomie des chef•fes d'établissement en les laissant décider des suppressions de postes localement.

La CGT Educ'action continue à dénoncer cette réforme mortifère pour l'enseignement professionnel et appelle à la combattre.



ADRESSES UTILES



CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

unsen@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs
Pierreux

92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

eluscgtversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Mathieu Moreau
et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

*Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques
en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour
être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup
d'informations pratiques et d'actualités sur notre
site Internet)*

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

cgteducaction78@gmail.com

<http://www.cgteduc-yvelines.fr/>

Co-secrétaires départementaux :
Raphaëlle Le Goff Nicolas Lévvêque

Permanences : Jeudi et vendredi
9 heures 30—18 heures 30

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

sdencgt91@gmail.com
Secrétaire départemental :
Yannick Billiec

Permanences : Mardi et jeudi 10h-
16h, Mercredi 14 H- 16 H

SDEN-CGT 92

La rotonde 32-34 Avenue des champs
Pierreux 92 000 Nanterre

È06 81 96 51 23

Premier degré 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

cgteduc92@gmail.com

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaires départementaux :
Samuel Serre Maxime Pouvreau

Permanences : Le mercredi matin et
le vendredi à partir de 10h00

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

sdencgt-95@wanadoo.fr

Site : [http://](http://www.cgteducaction95.ouvaton.org)

www.cgteducaction95.ouvaton.org

Co-secrétaires départementaux :
Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanences : Mardi 10-17h et ven-
dredi 10-17h

ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM :

Prénom :

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal :

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Bulletin à renvoyer à la **CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE**